

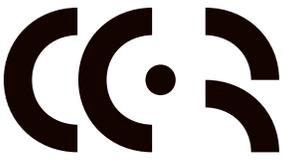
Canadian Council
for Refugees

Conseil canadien
pour les réfugiés

**Donner du pouvoir aux voix : Plaider pour la
justice des migrants et réformer les systèmes**

Rapport de l'événement national des travailleurs migrants

24 novembre 2024



Reconnaissance des territoires

L'événement a eu lieu sur le territoire traditionnel et non cédé des Algonquins Anishinaabe. Nous reconnaissons les Algonquins comme les gardiens coutumiers du bassin versant du Kichi Sibi et de ses affluents. Les Algonquins Anishinaabe sont présents dans le bassin hydrographique depuis des milliers d'années, bien avant le contact avec les Européens, et ils continueront de l'être à l'avenir. Nous leur rendons hommage en tant que nation hôte et les remercions d'avoir accueilli de nombreuses nations sur ce site. Nous ne pouvons qu'espérer reproduire leur générosité lorsque nous accueillerons ceux qui fuient pour se mettre en sécurité, ici et ailleurs sur l'île de la Tortue. Nous sommes honorés d'être sur cette terre.

Les organisateurs de l'événement

Le Conseil canadien pour les réfugiés et son Comité sur les migrants précaires et exploités. Membres :

- **Shelley Gilbert** – Legal Assistance of Windsor
- **Varka Kalaydzhieva** - CCR Associate member
- **Veronique Tessier** -RATTMAQ
- **Jovana Blagovcanin**- FCJ Refugee Centre
- **Marco Luciano** - Migrante Canada Alberta
- **Cassandra Henske** - Act Alberta
- **Carey Collins** - Act Alberta
- **María José Espejo Rivas** – Conseil canadien pour les réfugiés



Remerciements et appréciation

Nous tenons à reconnaître le travail acharné et le dévouement de tous les travailleurs migrants qui se sont joints à nous lors du forum. Nous leur sommes incroyablement reconnaissants d'avoir partagé avec nous leurs histoires et leurs points de vue. Malgré les risques auxquels ils s'exposent en raison de politiques défailtantes, ils continuent à se battre et à défendre ce qui est juste. Leur force et leur engagement nous inspirent tous, et nous apprécions vraiment tout ce qu'ils continuent à faire.

Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude pour le soutien financier apporté par la Commission européenne :

- Syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) United Church of Canada
- L'Église unie du Canada
- Sœurs de Saint-Joseph du Canada
- Oxfam Canada
- CUPE 2424
- CUPE 2626
- Alliance internationale des migrants (IMA) — Migrante Canada (Alberta)



Nous remercions tout particulièrement l'Alliance internationale des migrants pour son soutien financier par l'intermédiaire de Migrante Canada Alberta, ainsi que pour son aide logistique et son soutien pendant l'événement.

Grâce au généreux soutien financier de ces organismes, nous avons pu couvrir entièrement les coûts d'organisation de la réunion, ainsi que les frais de voyage, d'hébergement et d'indemnités journalières des travailleurs migrants venant de l'Ontario et du Québec. Ce soutien a permis à ces travailleurs de participer à l'événement sans être confrontés à des obstacles financiers, ce qui nous a permis d'encourager une plus grande collaboration et un plus grand engagement entre les régions.

Introduction

L'événement national des travailleurs migrants, « Donner du pouvoir aux voix : Plaidoyer pour la justice des migrants et réformer les systèmes » s'est tenu à Ottawa le 24 novembre au Montgomery Legion. Il a rassemblé plus de 70 personnes, parmi lesquelles des travailleurs migrants, des membres de groupes confessionnels, des travailleurs en l'établissement, des étudiants, des organismes membres et du personnel du CCR, ainsi que des organisateurs communautaires.

L'événement s'est déroulé le dimanche afin de mieux accueillir les travailleurs migrants et d'augmenter le nombre de participants. Le petit-déjeuner et le dîner ont été fournis pour améliorer l'accessibilité, et une interprétation chuchotée en espagnol était disponible pour ceux qui le souhaitaient.

Les travailleurs migrants continuent d'être soumis à des pratiques de recrutement illégales et sont confrontés à des défis permanents qui doivent être relevés. Ce forum a permis des discussions sur les stratégies de recrutement sans scrupules qui exploitent les travailleurs vulnérables, ainsi que l'identification de recours efficaces et de stratégies de plaidoyer pour lutter contre ces enjeux.

Objectifs

- **Créer un espace de collaboration** pour les diverses parties prenantes (travailleurs migrants, activistes et travailleurs de première ligne) afin qu'elles puissent partager leurs points de vue et leurs expériences.
- **Explorer des solutions et élaborer des messages clés** pour soutenir les efforts de plaidoyer en faveur des droits des travailleurs migrants.
- **Donner du pouvoir aux participants** pour leur permettre de surmonter les défis et défendre les droits et la dignité des travailleurs migrants.



Photo : Renaude Grégoire 2024

Session de la matinée

L'événement a débuté par un accueil chaleureux de María José Espejo, directrice de la politique en matière d'établissement du CCR, qui a souligné l'importance de créer une plateforme où les membres du CCR et les participants pourraient se réunir pour apprendre, échanger des idées et identifier les principales priorités en matière de politique et de plaidoyer. Elle a insisté sur l'importance de ce rassemblement, car il s'agit d'un environnement de collaboration où les travailleurs migrants, les travailleurs communautaires et les organismes membres peuvent partager leurs expériences et leurs points de vue. Elle a surtout insisté sur l'importance de veiller à ce que l'espace reste sûr et inclusif, permettant à tous les participants de s'engager ouvertement dans des discussions significatives et des efforts de plaidoyer.

Tables Rondes

1. Pratiques de recrutement sans scrupules et le spectre de l'exploitation

Shelley Gilbert, directrice exécutive de Legal Assistance of Windsor, a présenté et animé la table ronde de la matinée intitulée «*Pratiques de recrutement sans scrupules et le spectre de l'exploitation.*» Le panel s'est concentré sur le recrutement en tant que forme de tromperie qui piège les travailleurs migrants dans des situations d'exploitation, y compris la traite des personnes. Le panel a commencé par des remarques préliminaires de Danilo, un travailleur migrant des Philippines et un défenseur passionné de la justice pour les migrants. Les autres intervenants étaient Guillaume Lavoie, avocat et conseiller de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec ; Susan Orlando, chef de l'équipe chargée des poursuites en matière de traite des personnes au ministère du Procureur général de l'Ontario ; et Cheolki Yoon, représentant du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants et professeur à l'Université Saint-Paul. Les intervenants ont abordé divers aspects des pratiques de recrutement sans scrupules affectant les travailleurs migrants, en mettant l'accent sur l'exploitation, les tactiques trompeuses et les enjeux systémiques.

Danilo a fait part de son expérience personnelle, soulignant que les agences de recrutement font payer aux travailleurs migrants des frais exorbitants — jusqu'à 30 000 \$ — pour travailler au Canada. Malgré ces frais, les travailleurs découvrent souvent qu'il n'y a pas d'emploi ou que l'offre d'emploi était trompeuse. En outre, certaines agences de recrutement vendent des places dans les études d'impact sur le marché du travail (EIMT) pour un montant pouvant aller jusqu'à 45 000 \$. Danilo a également noté l'augmentation du trafic d'éducation, où les migrants se voient promettre de fausses opportunités académiques au Canada, laissant beaucoup d'entre eux démunis après avoir payé des frais pour des programmes inexistantes.

Guillaume Lavoie, conseiller au service de la santé et de la sécurité au travail de la FTQ, a discuté des pratiques de recrutement au Québec et des limites de la législation existante. Il a expliqué qu'en vertu du règlement sur les frais de recrutement (2020) du Québec, il est interdit aux employeurs et aux agences d'imposer des frais aux travailleurs migrants, et les agences de recrutement doivent être agréées par la CNESST. Toutefois, le règlement présente des lacunes importantes : il ne couvre pas tous les travailleurs migrants, en particulier ceux qui relèvent du Programme de mobilité internationale (PMI), et ne s'applique pas aux frais de recrutement facturés à l'étranger. M. Lavoie a également examiné les lignes directrices internationales sur le recrutement équitable, notant les limites de la réglementation québécoise en matière de lutte contre l'exploitation.

Susan Orlando, coordinatrice provinciale de l'équipe chargée des poursuites contre la traite des personnes en Ontario, a présenté les schémas observés dans les affaires de traite des personnes impliquant des travailleurs migrants. Elle a expliqué que la traite pouvait se produire même lorsque le recrutement est légal, en particulier lorsque les travailleurs sont manipulés et croient qu'ils subiront un préjudice s'ils ne se plient pas aux exigences de leurs trafiquants. Mme Orlando a souligné que la traite est une infraction pénale, l'exploitation étant définie comme le fait de contraindre une personne à fournir du travail ou des services en instillant une crainte pour sa sécurité, qu'elle soit physique, psychologique ou émotionnelle. Elle a cité le cas de travailleurs migrants attirés par de fausses promesses de meilleurs emplois et de permis de travail, avant d'être exploités et piégés dans des conditions abusives.

Cheolki Yoon, du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants, a expliqué comment les travailleurs migrants sont souvent exploités par des recruteurs qui manipulent la promesse de résidence permanente pour leur extorquer de l'argent. Il a mis en évidence les lacunes systémiques des politiques fédérales et provinciales qui favorisent la prolifération de ces pratiques. Il s'agit notamment de l'incapacité à contrôler les chaînes de recrutement transnationales, de la diversité des acteurs de l'immigration et de l'absence d'application de la loi. M. Yoon a souligné que certains recruteurs exploitent les failles en facturant des frais au Canada et à l'étranger sans être confrontés à des violations.

Il a également souligné les conséquences à long terme de l'exploitation, telles que l'endettement accru et l'ingérence dans les relations de travail des travailleurs. M. Yoon a recommandé une application plus stricte de la loi, l'abolition des permis de travail fermés et un système d'immigration prévisible qui donne la priorité à l'immigration permanente.

Ensemble, les intervenants ont plaidé en faveur d'une réglementation plus complète, d'une meilleure application de la loi et d'un système qui donne la priorité au bien-être et aux droits des travailleurs migrants. Ils ont appelé à des efforts coordonnés pour lutter contre les pratiques de recrutement trompeuses, garantir un traitement équitable et aider les travailleurs migrants à surmonter l'exploitation.

2. Mesures existantes et proposées pour remédier aux violations des droits dans le programme des travailleurs étrangers temporaires

Varka Kalaydzhieva, avocate et membre associée du CCR, a modéré le panel «Mesures existantes et proposées pour remédier aux violations des droits dans le programme des travailleurs étrangers temporaires.» Les intervenants étaient Hannah Deegan, conseillère juridique et en plaidoyer à l'Association pour les droits des travailleuses.r.s de maison et de ferme; Véronique Tessier, directrice associée au Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec et Chenour Oechslin, chercheuse à l'Observatoire pour la justice migrante ; Santiago Escobar, représentant national du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce.

Hanna Deegan (Association pour les droits des travailleuses.r.s de maison et de ferme) : Un permis de travail lié au secteur n'est pas une solution à long terme pour la mobilité et les droits des travailleurs migrants. Ces permis permettent aux employeurs d'exploiter davantage les travailleurs. L'origine du problème est la privatisation de l'immigration, qui donne aux employeurs le contrôle du recrutement et du traitement des travailleurs. Le recrutement et les services gérés par le gouvernement sont nécessaires pour protéger les droits des travailleurs migrants.



Photo : Renaude Grégoire 2024



Véronique Tessier & Chenour Oechslin (Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec & Observatoire pour la justice migrante) : Une recherche menée par l'Université de Laval, en partenariat avec trois provinces, a évalué le Programme de permis de travail ouvert pour les travailleurs vulnérables (PTOTV). Les résultats montrent que le programme ne protège pas efficacement les travailleurs. Les obstacles incluent un accès difficile, des exigences lourdes en matière de preuve, des abus récurrents et la durée limitée d'un an du permis. Les travailleurs migrants sont confrontés à de multiples procédures d'immigration et à des vulnérabilités permanentes, notamment des problèmes de recrutement.

Santiago Escobar (Syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce) : Le TUAC coordonne le soutien aux travailleurs migrants, notamment dans les usines de transformation de la viande. Les efforts de syndicalisation réussis en Colombie-Britannique ont impliqué des travailleurs migrants et locaux dans une ferme de champignons, entraînant des améliorations significatives des conditions de travail. Le syndicat a aidé les travailleurs à s'organiser contre des pratiques injustes, telles que des quotas irréalistes et des conditions de travail dangereuses. Parmi les principales avancées figurent l'obtention du statut de résident permanent après 90 jours et la mise en place de comités de santé et de sécurité pour les grandes équipes de travailleurs.

Session de l'après-midi :

Pour conclure l'événement, Marisa Berry d'Amnistie Internationale — QC, Section francophone, et Marco Luciano de Migrant Canada-Alberta ont animé une session intitulée « Travailler ensemble pour trouver des solutions ». Au cours de cette session, les participants se sont répartis en petits groupes pour discuter et partager des idées sur quelques questions clés. Ce fut l'occasion pour tous de collaborer, de faire un remue-méninges et de plonger ensemble dans des enjeux importants. La discussion s'est concentrée sur :

a. Recrutement :

- Comment sensibiliser les membres du CCR et quel rôle le CCR et ses membres pourraient-ils jouer en matière de sensibilisation, de plaidoyer et de mobilisation sur cet enjeu ?
- Quelle position sur le recrutement recommanderiez-vous au CCR ? Une résolution peut-elle être formulée et proposée au CCR cette semaine ?

b. Permis de travail ouvert :

- Quel devrait être le(s) message(s) principal(aux) pour soutenir l'appel en faveur des permis de travail ouverts et comment pouvons-nous nous assurer que nos messages tiennent compte du discours anti-migrant actuel et le déconstruisent efficacement ?
- Y a-t-il une résolution qui devrait être formulée et proposée au CCR cette semaine ou quelle résolution proposerez-vous dans ce forum ?

Conclusions

- **Stratégie de campagne et messages :** Il est essentiel de diffuser des messages clairs en faveur des permis de travail ouverts (PTO). Il s'agit notamment de dissiper les malentendus du public, de lutter contre la rhétorique anti-immigrante et de mettre l'accent sur les droits des travailleurs, tels que l'amélioration des conditions de travail grâce à la liberté de changer d'employeur. En outre, il est important de trouver un équilibre entre les besoins des travailleurs et ceux des employeurs, sans donner à ces derniers trop de pouvoir sur la mobilité des travailleurs.
- **Opportunités politiques et éducatives :** Avec les élections à venir et l'arrivée d'un rapporteur spécial sur les droits des migrants, il existe une réelle opportunité de faire de la question du permis de travail ouvert (PTO) un enjeu politique clé. Cela implique d'informer le public et les décideurs sur l'importance des droits des travailleurs migrants, en particulier ceux qui soutiennent la société canadienne en fournissant des services essentiels.
- **Mesures à prendre et plaidoyer :** La campagne devrait inclure des actions concrètes, telles que le soutien de pétitions (par exemple, la pétition d'Amnesty International), l'engagement dans des campagnes d'éducation publique et la collaboration avec des organismes comme celui de Hannah pour développer des programmes alternatifs en matière de travail et d'immigration. Il est essentiel de mobiliser le soutien des membres et du grand public pour obtenir des changements systémiques.

Commentaires des participants

Jovana Blagovcanin – FCJ Refugee Centre:

« Le forum a été une occasion cruciale d'identifier les préoccupations communes concernant le recrutement illégal et l'exploitation à travers le Canada. Il a renforcé la nécessité d'un soutien collectif, de protections plus fortes pour les migrants et d'une responsabilisation des recruteurs et des employeurs. Je suis repartie avec le sentiment renouvelé que nous ne travaillons pas seuls et qu'ensemble, nous pouvons faire avancer ce problème aux yeux du public et à l'ordre du jour des officiels du gouvernement. »

Hannah Deegan – Association pour les Droits des Travailleur-ses de Maison et de Ferme-Association for the Rights of Household and Farm Workers (DTMF-RHFW):

« Le Forum a été clair : les petits ajustements politiques ne suffisent pas et ne permettent pas d'obtenir des résultats tangibles. Une réforme fondamentale est nécessaire : ouverture des permis de travail, accès au statut permanent et application effective de la loi contre les recruteurs abusifs. »

Etoile Najm – ARAISA:

« L'équipe MWSP d'ARAISA a participé au Forum national des travailleurs migrants du Conseil canadien pour les réfugiés, qui s'est tenu à Ottawa en novembre. Grâce à des discussions fructueuses avec des experts et des défenseurs, le forum a fourni des informations précieuses sur la justice pour les migrants, en mettant l'accent sur la politique OWP-VW, les pratiques de recrutement abusives et d'autres défis auxquels que confrontent les travailleurs migrants. Cet événement a été une expérience précieuse qui a renforcé notre engagement collectif à soutenir les droits et la sécurité des travailleurs migrants. »

Marisa Berry – Amnistie International Québec :

« Pour moi c'est toujours énergisant de se rassembler au CCR, avec des travailleuses et travailleurs migrantes ainsi que des gens qui militent pour la justice migrante. »

Véronique Tessier – RATTMAQ :

« Le forum sur les travailleurs migrants a été une belle occasion pour les travailleur.es migrant.es et leurs allié.es d'échanger sur les enjeux urgents de la fraude dans le recrutement des TET et de la lutte contre les abus commis par les agences de recrutement et de placement au Canada »

« Des travailleurs migrants et activistes de différentes provinces y ont tissé des liens de solidarité et ont discuté des problématiques inhérentes au programme du permis ouvert pour les travailleurs vulnérables, la fausse solution de IRCC aux abus commis contre les travailleur.ses. »



Photo : Renaude Grégoire 2024



Photo : Renaude Grégoire 2024

Merci



Photo : Renaude Grégoire 2024

Coordonnées :

Gauri Sreenivasan: gsreenivasan@ccrweb.ca

Jovana Blagovcanin: jovanab@fcjrefugeecentre.org (co-lead of the Precarious and Exploited Migrants Committee)

Gabriel Allahdua: gabriel.allahdua@dtmf-rhfw.org (co-lead of the Precarious and Exploited Migrants Committee)

Médias sociaux :

Facebook: www.facebook.com/people/Open-Work-Permits-Now/100086293766624/

Instagram : www.instagram.com/openworkpermitsnow/

Twitter : www.x.com/OpenWorkPermits